

Eolien, solaire : rencontre avec ces citoyens qui se réapproprient la production d'énergie

Des habitants qui financent un parc éolien, une commune qui redistribue son surplus d'électricité aux commerçants... Sur l'ensemble du territoire, de nouveaux projets cherchent à faire de la transition énergétique une aventure collective. Illustration dans le Maine-Et-Loire, le Morbihan et dans les Landes.



Figure 1: Le parc éolien du Fief-Sauvin. Ce parc, financé par 447 citoyens, alimente 23.000 personnes en électricité depuis septembre 2025. (Photo Josselin CLAIR /Photopqr / Le Courrier De L'ouest /)

Par [Charlotte Meyer](#)

Publié le 7 sept. 2026 à 10:22

Sur la commune de Fief-Sauvin, entre Nantes et Angers, quatre éoliennes de 150 mètres de haut tournoient dans le vent. Opérationnel depuis septembre 2025, le site produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 23.000 personnes. Il peut surtout se targuer d'être 100 % participatif, ce parc éolien étant financé et détenu par de « simples citoyens ».

« L'histoire a vraiment commencé il y a une dizaine d'années, en 2015. » Depuis le Maine-et-Loire, Gérard Grellier, membre du collectif, remonte aux origines de cette aventure citoyenne. A l'époque, l'agriculteur Serge Moreau se met en tête d'installer une éolienne sur ses terres afin de diversifier ses

sources de revenu. Le projet se retrouve d'abord entre les mains de l'entreprise Valorem et des communes alentour.

« Le parc devait rester à 51 % à Valorem, 25 % pour la communauté et 24 % maximum pour les citoyens » se souvient Gérard Grellier. Mais entre-temps, quatre parcs éoliens citoyens voient le jour dans la région, dans un rayon de moins de 40 kilomètres. Petit à petit, l'idée de prendre eux-mêmes les commandes du projet fait son chemin parmi les habitants. En mars 2021, alors que le Covid frappe encore, plusieurs d'entre eux se réunissent dans la cour d'une ferme. A un mètre les uns des autres, ils créent l'association Vents d'Evre et demandent à l'entreprise Valorem de leur vendre le parc. « En quelques mois, nous avons réuni 3,2 millions d'euros grâce à 447 investisseurs citoyens. »

Reprendre la main sur l'énergie

La réappropriation de l'énergie par les citoyens ne date pas d'hier. La première initiative européenne voit le jour en 1978, au Danemark. Cette année-là, en pleine crise énergétique mondiale, une équipe composée d'étudiants et d'enseignants réunit des milliers de personnes à Tvind pour créer la première éolienne citoyenne au monde. Haute de 54 mètres, elle existe toujours aujourd'hui.

En 2013, le premier parc éolien citoyen français est porté par un millier d'habitants à Béganne, dans le Morbihan. C'est dans cette dynamique qu'est née l'association Energie Partagée, qui accompagne aujourd'hui les collectifs citoyens souhaitant développer leurs propres projets d'énergies renouvelables. « La question de départ était de trouver comment lever des fonds de manière collective », explique Catherine Graton, responsable communication de l'association. Car si quelques milliers d'euros peuvent suffire à financer une petite installation photovoltaïque, un parc éolien nécessite plusieurs millions.



Figure 2: Le site de la commune de Fief-Sauvin est 100 % participatif, ce parc éolien étant financé et détenu par de « simples citoyens ». DR

« Le but est aussi de favoriser un cadre réglementaire permettant aux citoyens de s'emparer de ces enjeux et de créer des sources d'énergie renouvelables locales. » L'association accompagne les citoyens mobilisés sur le terrain en proposant documentation, formations et expertise. Son fonds d'investissement citoyen permet également aux habitants d'investir collectivement dans des installations respectant une charte. En 2020, Energie Partagée accompagnait 210 projets en émergence, contre 479 aujourd'hui.

Des retombées positives pour le territoire

En 2023, une étude réalisée par l'ADEME et Energie Partagée estimait qu'un projet citoyen présentait deux à trois fois plus de retombées économiques locales qu'un projet réalisé par un acteur privé. « Non seulement ils créent de l'emploi local, mais la rentabilité revient directement aux citoyens et aux collectivités », assure la représentante d'Energie Partagée.

C'est cette recherche d'autonomie qui a poussé Escource, petite commune de 816 habitants au coeur de la forêt landaise, à sauter le pas. En 2009, la violente tempête Klaus ravage 60 % de la forêt communale. Pour ce village dont l'économie repose largement sur l'exploitation du bois, le choc est considérable. Très vite, la municipalité est sollicitée par de nombreux opérateurs souhaitant installer des centrales photovoltaïques ou des éoliennes. « Mais pourquoi donner notre vent et notre soleil à des fonds de pension étrangers alors que nous pourrions devenir propriétaires, ou au moins actionnaires, de tels projets ? », résume Patrick Sabin, maire d'Escource à l'époque.

La municipalité part alors quelques jours en Allemagne pour observer le fonctionnement des coopératives énergétiques locales. Au retour, elle décide de se lancer. « Nous ne connaissons pas grand-chose aux énergies renouvelables, mais nous étions motivés par l'idée d'être davantage acteurs de la transition écologique », se souvient Patrick Sabin. Après avoir travaillé sur l'isolation de ses bâtiments, la commune installe 1.200 m² de panneaux photovoltaïques. Elle est aussi la première commune à installer des candélabres solaires sur la départementale.

Aujourd'hui, 61 % des besoins en énergie de la commune sont assurés par le solaire. Une partie de l'électricité produite alimente directement les bâtiments municipaux, tandis qu'une autre est redistribuée aux habitants et aux commerçants grâce à une boucle d'autoconsommation collective. Lorsque les panneaux produisent plus que ce dont la commune a besoin, le surplus est redistribué au sein d'une boucle locale à des habitants et des commerçants. Escource revendique désormais la plus grande boucle d'autoconsommation collective de France, avec 45 foyers participants.

« Au début, tout le monde nous a pris un peu pour des fous, raconte Patrick Sabin. En 2010, on parlait moins du réchauffement climatique. Nous, on avait subi la tempête. On savait que c'était important. » Mais très vite, les enjeux écologiques et économiques se rencontrent. Récemment, la crise de l'énergie déclenchée par la guerre en Ukraine met en lumière la rentabilité des projets. Certains commerçants ont vu leur facture diminuer d'environ 1.500 euros par an. « Si on ne maîtrise plus les prix de l'énergie au niveau européen, on peut au moins en reprendre une partie du contrôle au niveau local » estime Patrick Sabin.

Un potentiel démocratique

Au-delà de l'impératif environnemental, ces initiatives citoyennes puisent leur singularité dans leur capacité à recréer des dynamiques de territoire. Car un projet d'énergie renouvelable peut aussi susciter des oppositions. Paysages, biodiversité, inquiétudes sur les nuisances : l'implantation d'éoliennes ou de centrales solaires est souvent source de tensions.

Toujours selon l'étude menée par Energie Partagée et l'ADEME, ces projets favoriseraient l'acceptabilité locale des énergies renouvelables. « Ils permettent plus de concertation en amont et créent une dynamique d'intelligence collective », développe Catherine Graton. Dans un contexte de crise de confiance envers les institutions, la responsable communication décrit un véritable véhicule d'apprentissage démocratique et de cohésion sociale.

Autres initiatives :

[Dans les Yvelines, Parly 2, la plus grande copropriété d'Europe, a démarré une transformation écologique d'ampleur inédite](#)

[Dans les années 1980, les « maisons solaires » de Jouy-le-Moutier anticipent les défis climatiques](#)

À Fief-Sauvin, une vingtaine de personnes se sont ainsi réunies chaque semaine pendant cinq ans pour faire sortir le projet de terre. « Certains étaient là par conviction écologique, d'autres pour des motifs plus économiques. Ce qui nous unissait, c'était la volonté que le parc se fasse et soit porté uniquement par des citoyens », témoigne Gérard Grellier. Cette implication locale semble avoir facilité l'acceptation du projet. Le parc est d'ailleurs le premier projet éolien citoyen français à ne faire l'objet d'aucun recours.

Pour Energie Partagée, ces collectifs constituent aussi des espaces d'apprentissage démocratique. Habitants, élus, associations et entreprises locales doivent apprendre à discuter, négocier et prendre des décisions ensemble. « Souvent, tout commence par une conférence, un débat, la projection d'un film. Les gens se rencontrent, discutent, prennent un verre. C'est dans ces moments-là que naît l'envie d'agir », explique Catherine Graton. L'association propose d'ailleurs aussi des formations aux enjeux démocratiques. « Il nous faut une alternative sur la gestion de l'énergie, mais il faut le faire avec et pour les citoyens », renchérit-elle.



Figure 3: L'éolienne Tvindkraft tourne depuis 1978. Ce projet pionnier a inspiré des initiatives citoyennes similaires à travers l'Europe. Shutterstock

Le mouvement reste cependant confronté à de nombreux obstacles. Monter un projet citoyen peut prendre plusieurs années, notamment pour l'éolien, le solaire au sol ou la méthanisation. À cela s'ajoutent les difficultés financières et un cadre administratif souvent pensé pour les grands développeurs plutôt que pour des collectifs de bénévoles.

Une dynamique encore fragile

« Le cadre juridique et économique qui s'applique à ces communautés est souvent le même que pour de très grosses entreprises, regrette Catherine Graton. Or, ici, il s'agit de citoyens qui s'engagent sur leur temps libre. » Patrick Sabin confirme : « on reste les champions de la complication administrative. » Le modèle suscite désormais la curiosité bien au-delà des Landes. Depuis le lancement du projet, la commune a reçu plus d'une centaine de représentants de collectivités venus s'inspirer de son expérience.

Energie Partagée espère désormais atteindre un millier de projets citoyens en France afin qu'au moins un projet existe dans chaque intercommunalité. « Cela permettrait que tous les citoyens soient associés à cette dynamique et bénéficiaires des retombées économiques », conclut Catherine Graton.

L'ambition est vaste. Mais pour Gérard Grellier, le bénéfice dépasse largement la seule production d'électricité. « Quand c'est un projet au service de la transition écologique, qui mobilise les habitants et crée une dynamique citoyenne, c'est positif, estime-t-il. Et quand cela permet aussi de réorienter son épargne de manière vertueuse, c'est encore mieux. »

Selon un sondage Ifop réalisé pour Engie en 2025, 84 % des Français sont favorables aux énergies renouvelables. A l'avenir, la transition énergétique pourrait tout aussi bien se jouer dans la cour

d'une ferme ou dans une petite commune décidée à garder son soleil et son vent entre les mains de ceux qui y vivent.